

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 15 novembre 2019 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Grimal Jean-Luc, Harrissart Richard, Pillon Marynes, Duquenne Richard, Pichard Patricia, Gellynck Bernadette, Butez Christophe, Yohann Levasseur, Choisy Marc, Morge Patrick

Pouvoirs : Jean-Pierre Cozette (à Michel Choisy), Christine Hermier (à Jean-Luc Grimal)

Absente : Lydie Blot

Secrétaire de Séance : Madame PILLON Marynes

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil à l'unanimité

Dissolution du C.C.A.S

Monsieur le Maire explique que le Receveur Municipal a demandé à la Commune de bien vouloir procéder à la dissolution du C.C.A.S au motif que cela simplifie les procédures budgétaires annuelles.

Les terres dont le C.C.A.S est actuellement propriétaire seront reprises dans l'inventaire de la Commune, et l'actif financier intégré au budget communal.

Une Commission aide sociale au sein du Conseil Municipal pourra être créée.

Le Conseil Municipal approuve cette décision à 10 voix pour et une abstention (M. Harrissart).

Projet travaux 2020

Monsieur le Maire rappelle les projets en cours et à venir pour l'année 2020 :

- Trottoirs route de Boulogne la Grasse et au Hameau de Regibaye,
- Réalisation d'une bande d'environ 1,20 m en macadam pour passage des piétons rue Haute et rue de la Madeleine,
- Aménagement d'un City Stade aux Clos avec 2 terrains de pétanque,
- Création d'un dortoir à l'école maternelle par la mise en place d'un Algeco.

Le conseil Municipal donne son accord pour l'ensemble des projets.

Autorisation demande de subventions

Monsieur le Maire explique que les projets City Stade et « dortoir » sont subventionnables par l'Etat (D.E.T.R et Contrat de Ruralité) et la Région.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires pour ces projets.

Info défibrillateur

Monsieur le Maire explique qu'à compter du 1^{er} janvier 2021 il y aura obligation de s'équiper d'un défibrillateur dans les bâtiments publics de 4^{ème} catégorie.

Nous sommes donc concernés de part la salle des fêtes.

Au 1^{er} janvier 2022, les bâtiments de catégorie 5 seront concernés soit la salle rue de Pronac.

Délibération pour paiement investissement avant vote du budget 2020

Afin de permettre de régler des dépenses d'investissement au cours du 1^{er} trimestre 2020, avant le vote du budget 2020, le Conseil municipal peut, en vertu de l'article L .1612-1 du code général des collectivités territoriales autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2019.

A savoir : Chapitre 21 : 43 792,50 € (25 % de 175 170 €)

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal qui accepte, à l'unanimité, l'autorisation

de mandater les dépenses d'investissement 2020 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif de 2020.

Service civique

Monsieur le Maire explique que suite à la loi rendant la scolarisation obligatoire dès 3 ans à la rentrée de septembre 2019, un nombre important d'enfants fait la sieste les après midi et cela engendre un surplus de travail pour l'A.T.S.E.M.

De ce fait, Monsieur le Maire s'est renseigné, et il est possible de faire appel à un service civique en appui de l'A.T.S.E.M via un organisme agréé et a pris contact avec CONCORDIA

Le coût pour la Commune serait de 207,00 € par mois, pour une durée hebdomadaire de 28 heures.

Le Conseil Municipal donne son accord et charge Monsieur le Maire de signer les documents afférents à ce contrat.

Rapport sur l'eau

Monsieur le Maire présente le rapport sur la qualité de l'eau de l'année 2018, et rappelle qu'il est disponible à la consultation en Mairie.

Présentation du nouveau site internet

Monsieur Grimal présente le projet du nouveau site internet de la Commune qui ne sera mis en ligne qu'en début d'année 2020. Le Conseil Municipal souhaite remercier Madame la secrétaire, Caroline Verkest pour son investissement dans ce projet ainsi que Monsieur Grimal.

Questions diverses

Néant

Fin de séance 21h00